

PROGRAMME D'ENGAGEMENT CITOYEN ET COMMUNITY SERVICE

Le **programme d'engagement citoyen et community service du LFM** a pour but de développer la participation de nos élèves dans la vie de l'établissement au-delà des attentes purement scolaires.

Il donne la possibilité aux élèves de **prendre des initiatives** et de les valoriser en proposant des **actions originales** dans le cadre de ces services à la communauté. Les élèves pourront aussi s'inscrire dans des missions qui sortent du cadre scolaire et y exprimer leurs divers talents.

Cette politique d'engagement citoyen vient compléter le dispositif de participation des élèves dans la vie de l'établissement qui existe déjà à travers le **Conseil des délégués de classe**, le **Conseil de la Vie Collégienne et Lycéenne (CVCL)** et le **Student Council** à l'échelle de l'Eurocampus.

MISSIONS PROPOSÉES AUX ÉLÈVES :

LA REPRÉSENTATION :

Chaque élève élu dans les instances représentatives de l'établissement bénéficie d'une bonification en fonction des instances auxquelles il participe. (délégués de classe, des délégués du Conseil de la Vie Lycéenne et Collégienne (CVCL), des délégués au « Student Council » (Eurocampus) et du conseil d'Établissement.

LA RECONNAISSANCE D'EXPÉRIENCES RÉALISÉES À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT :

Les projets solidaires ou autres menés à l'extérieur de l'établissement peuvent faire l'objet d'une reconnaissance à travers la politique d'engagement citoyen. Ces projets devront alors faire l'objet d'un rapport et d'une présentation officielle à l'école.

LE TUTORAT ET L'AIDE SCOLAIRE AUPRÈS D'AUTRES ÉLÈVES :

Nous invitons ici les élèves à s'inscrire dans le cadre de la mise en place de sessions de tutorats avec des élèves ayant des besoins dans certaines disciplines. Ces sessions auront lieu au CDI pendant le temps libre des élèves engagés. Les sessions de tutorat peuvent aussi concerner la garderie.

LA CONDUITE DE PROJET D'ANIMATION ET D'AMÉLIORATION DU CLIMAT SCOLAIRE :

Nous invitons les élèves à proposer des animations d'ordres sportives ou culturelles. Ces animations auront lieu pendant les récréations ou les heures d'étude au CDI ou à la garderie. L'organisation d'un tournoi sportif, par la diffusion de documentaires, par l'organisation de sessions de lecture ou autres en fonction de la créativité des élèves et de la faisabilité du projet.

LE VOLONTARIAT EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION VIRLANIE (DE LA 3E À LA TERMINALE) :

Ce partenariat consiste à travailler au service des parrainages de Virlande. Les élèves volontaires et sélectionnés se rendront directement au siège de la fondation et assisteront le département sous la supervision de sa responsable. Le travail concerne la logistique et la traduction des correspondances entre filleuls et parrains.

LE MANAGEMENT D'ÉVÉNEMENTS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ :

Les élèves sont invités à participer à différents niveaux à des événements organisés par le LFM ou l'Eurocampus. Nous proposerons aux étudiants de s'inscrire afin de prendre part à l'organisation de l'événement que ce soit au niveau logistique, au niveau communication ou autres en fonction des besoins.



LE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME :

Une charte d'engagement citoyen permet de participer au programme proposé:

Les élèves volontaires et motivés signent la « Charte d'engagement » au programme d'engagement citoyen / community services auprès du Conseiller Principal d'Éducation en charge du suivi et de la supervision d'ensemble du programme.

Une fiche mission qui permet le suivi des actions de chacun :

En fonction de leur choix et des missions confiées, une fiche de mission est remise à l'élève. Un calendrier sera mis en place suivant leurs emplois du temps et leurs disponibilités. En fonction du type de missions, de la fréquence de leurs actions et de la qualité de leurs interventions, les élèves gagneront des points.

La valorisation des actions : mise en place d'un barème

Le CPE, en collaboration avec les chefs de projet et les différents collègues concernés, sera chargé de fixer le nombre de points gagnés par l'élève en fonction du niveau de réussite de l'action de l'élève. Les élèves délégués élus dans ces instances bénéficient d'ores et déjà de points pour leur engagement dans les instances représentatives de l'établissement.

Les élèves pourront ainsi accumuler ces points tout au long de l'année.

LE BARÈME DE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

Activité	Nombre de points
Représentation	20 points par instance
Management d'évènements au service de la communauté	De 5 à 30 points par évènements
Tutorat et aide scolaire auprès d'autres élèves	De 3 à 10 points par session
Conduite de projet d'animation et d'amélioration du climat scolaire	De 5 à 40 points par animation
Volontariat en partenariat avec la fondation Virlande	De 10 à 40 points par jour de volontariat
Reconnaissance d'expériences réalisées à l'extérieur de l'établissement	De 5 à 30 points par présentation

Le nombre de points est attribué en fonction de l'efficacité et de la qualité de l'action menée.

UNE RECONNAISSANCE POUR UN ENGAGEMENT RÉEL

Une reconnaissance individuelle de tous par un diplôme / certificat

Les élèves ayant accumulé un certain nombre de points (la limite du nombre de points à dépasser sera fixée à partir du nombre de points accumulés par le ou les 1^{ers} de la liste) seront gratifiés par un diplôme attestant de leur participation dans le cadre de la politique d'engagement citoyen. Chaque élève se verra remettre un diplôme reconnaissant l'ensemble des actions réalisées.

Une reconnaissance individuelle sur le bulletin scolaire

Chaque trimestre le CPE établira les appréciations dans la rubrique « Engagement citoyen / Community service » du bulletin scolaire pour les élèves s'étant impliqués.

Une reconnaissance de la communauté pour les élèves ayant participé au programme

Une cérémonie « Talents et engagement » sera organisée en fin d'année afin de valoriser les actions des uns et des autres. Elle sera l'occasion de réunir l'ensemble des partenaires extérieurs ayant contribué à la réussite de ce programme.

Une reconnaissance de la communauté pour le groupe d'élève le plus engagé

À la fin de l'année, un bilan sera établi et les 10 premiers élèves se verront gratifiés sous la forme d'une sortie scolaire, si possible à vocation environnementale et/ou humanitaire organisée par l'établissement.